***Compte-rendu de réunion***

|  |  |
| --- | --- |
| *Intitulé* | **Réunion du comité directeur du 15 juin 2018 (visio)** |
| *Participants* | Présents : voir feuille d’émargement en annexe 1. Le quorum est atteint  Absents : Céline Arési (P), Francis Cornette (P), René Depierre (P), Marc Henni (P), Michel Macaisne, Frédéric Schull, Gabriel Spenlehauer, Serge Tisserand (P), Denis Vierling, Philippe Zoller |
| *Type* | Réunion en visio conférence (trois sites) |
| *Date* | 15/06/2018 |
| *Horaires* | De 18 h à 21 h 15 |
| *Diffusion* | Membres du comité directeur du COREG/CoDep |
| *Objet de la réunion* | Réunion du comité directeur |
| *Ordre du jour* | Approbation du PV de la réunion du CD du 2 mars 2018 - Pôle Direction Générale et Secrétariat Général         Information : planning des réunions         Proposition de rotation des AG (décision) - Pôle Administratif, Juridique et Financier         Information sur les finances         ETR : validation des candidats - Pôle Stratégie et Communication         Information tenue Grand Est         Information logo CoReg Grand Est         Information "Guide du Cyclo de l'Est"         Prochaine newsletter         Site internet et page facebook         Employé CoReg chargé de communication - Pôle Valorisation - Pôle Développement         Proposition aide à la licence - Pôle Sécurité - Sport Santé - Pôle Formation - Pôle Jeunesse - Pôle Tourisme        Proposition "diagonales Grand Est"         Séjours CoReg 2019         Réunion FFCT label villes et territoires velotouristiques - Pôle Randonnées     VTT (décision)     Féminines - financement d’actions (décision)     Féminines (Toutes à Toulouse) - Pôle Services     Produits boutique et tarifs |

1. **Approbation du PV de la réunion du CD du 2 mars 2018**

**Décision :** adopté à l’unanimité des présents

1. **Pole Direction générale et Secrétariat Général**
   1. **Information : planning des réunions de comité**

La prochaine réunion de comité aura lieu en visioconférence le 31 aout sur trois sites à définir. Le Président demande à ce que les sujets à mettre à l’ordre du jour lui soient communiqués avant le 15 aout.

La réunion du 2 novembre de 18 h à 22 h est supprimée, la réunion du 3 novembre est modifiée. Elle se tiendra de 9 h à 17 h à Tomblaine, le séminaire avec les CoDep étant décalé sur 2019.

Pour information une réunion interzone regroupant les régions Haut de France et Grand Est sous l’égide de la FFCT est projetée le 17 novembre à Reims.

* 1. **Proposition de rotation des AG**

Le bureau a proposé que les assemblées générales puissent tourner chaque année dans une ancienne région.

**Décision**: avis favorable sous réserve de trouver un CoDep volontaire pour accueillir la manifestation. Budget dévolu à une éventuelle location de salles (hall accueil, petite salle et grande salle de 150 pers) limité à 400 €.

**Action** (Joël) : écrire aux présidents de CoDep pour les informer et formuler la demande.

1. **Pôle Administratif, Juridique et Financier** 
   1. **Information sur les finances**

La subvention de la Région devrait être de l’ordre de 19000 € (reconductible pendant 4 ans) pour une demande initiale de 45000 €/an, intégrant une participation à la cyclomontagnarde des Vosges et à la Verte Tout Terrain (Raid des Cadoles) pour 6000 €. On devrait donc toucher 42 % de la somme demandée. Il est proposé de verser aux clubs une participation au prorata de la somme touchée soit environ 1200 € chacun.

**Décision**: accord sur cette proposition

Finances : actuellement le résultat est négatif -7458 €. Compte-tenu des engagements pris, la fin de l’exercice sera vraisemblablement négative.

**b. ETR : validation des candidats**

Composition de l’équipe technique régionale :

* Coordonnateur : Daniel Zey
* Référent : Marc Henni
* Sport Santé : Jean Pierre Metzinger
* Sécurité : Jacques Raczkiewicz
* Base de données : Georges Gutfreund
* Communication : Benoit Schilt
* Formation : Gérard Malivoir
* Jeunes : Jean Louis Maugard
* Féminines : Roger Triolet
* Handicap : non pourvu
* Tourisme : non réponse
* VTT : non réponse

**Décision** : accord sur ces candidats

1. **Pôle Stratégie et Communication**
   1. **Information « tenue cyclo » du Grand Est**

La société Shemsy (AD Promotion) de Plainfaing a été retenue après consultation. Une commande de 30 unités est faite pour la SNEJ.

* 1. **Information logo CoReg Grand Est**

Proposition de mixer le logo FFVélo avec le logo Grand Est selon le modèle joint pour les cartes de visite et les signatures de mails.



Gérard Malivoir émet un avis négatif sur le nouveau logo FFVélo. Le bureau du CoReg en réunion le 23 mai a décidé de ne pas formuler d’avis négatif à ce sujet.

* 1. **Information "Guide du Cyclo de l'Est"**

Tous les CoDep n’ont pas transmis leurs informations. Le document est en stand-by. Seuls les CoDep 08, 10, 51, 54 et 57 ont répondu. **Une relance est à faire par chaque vice-président concerné.**

* 1. **Prochaine newsletter**

La n°3 a été diffusée. Tous les membres du comité n’ont pas reçu cette Newsletter. **A vérifier par Cyril.**

Francis Cornette collecte les informations et les transmet à Olivier et Cyril pour validation et diffusion.

* 1. **Site internet et page facebook**

Le site du CoReg relate ce qui est passé, la Newsletter informe des évènements à venir, elle n’est pas structurée en récit. Tout ce que le CoReg fait doit être mentionné, ainsi la réunion de ce soir doit être mentionnée avec photo sur le site.

* 1. **Employé CoReg chargé de communication**

Sujet abordé de multiples fois. Un employé doit être encadré et suivi. Qui peut le faire ? Le plus proche du siège social de Tomblaine est Bernard mais ne peux pas assurer ce rôle.

Voir Francis Cornette s’il est intéressé pour s’occuper d’un agent.

1. **Pôle Valorisation**

Les CoDep doivent répondre à la FFCT pour récompenser des membres méritants.

1. **Pôle Développement**

**Proposition d’une aide à la licence éducateurs**

Voir la proposition de Bernard en annexe 2 qui sera mise à l’ordre du jour de la prochaine réunion de comité.

1. **Pôle Sécurité - Sport Santé**

Voir les informations données par Jacques Raczkiewicz en annexe 3.

1. **Pôle Formation**

Voir les informations données par Gérard Malivoir en annexe 4.

Le règlement Formation est à diffuser aux CoDep (décision du bureau du 3 avril) en complément de ce compte-rendu.

1. **Pôle Jeunesse**

**Information sur les séjours**

Oberbronn : 61 jeunes et 17 adultes encadrants

SNEJ Grand Est : 26 jeunes et 8 adultes encadrants. Rassemblement à Aubusson de 800 jeunes.

Jean Louis Maugard rappelle la réunion du pôle Jeunes le 14 septembre.

A ce sujet Gérard Malivoir évoque la possibilité de faire le même jour la réunion Formation.

1. **Pôle Tourisme**
   1. **Proposition "diagonales Grand Est"**

Voir la proposition de Georges Gutfreund en annexe 5 qui sera mise à l’ordre du jour de la prochaine réunion de comité.

* 1. **Séjours CoReg 2019**

Proposition de Roger Triolet : séjour du 23 au 30 juin 2019 « Camping-car et Caravane à Dormans »

Bernard Monchot propose un séjour en Corse déclaré à la FFCT mais n’apparaissant pas dans le fascicule. Démarches à faire avant la fin juin.

* 1. **Réunion FFCT label villes et territoires vélotouristiques**

Une réunion est prévue les 26 et 27 septembre à Belfort. Joël se propose pour y assister si pas d’autres candidats.

1. **Pôle Randonnées**
   1. **VTT**

La convention de l’ancienne ligue Lorraine non mise à jour pose problème dans la mesure où tout accident de VTT sur les circuits de la Traversée de la Lorraine à VTT rend responsable le Président du CoReg avec toutes les conséquences pénales et financières incombant au CoReg. Plusieurs propositions sont évoquées :

* + - Dénoncer les conventions pour la Lorraine uniquement (Yannick Weltz)
    - Demander aux Codep concernés la reprise de la traversée de la Lorraine à VTT et de la Traversée du Massif Vosgien (sachant qu’un topoguide était édité par la ligue Alsace pour ce dernier).
    - Se donner deux mois pour prendre une décision.

**Décision** : proposer aux CoDep concernés de reprendre ces itinéraires permanents à leur compte

* 1. **Féminines - financement d’actions (décision)**

Le CoDep 67 par le message de Dominique Striebig fait part de son mécontentement pour la non-participation financière du CoReg pour son voyage itinérant de 5 jours.

**Décision**: cette action n’est pas budgétée sur le budget 2018. D’autant que si elle l’était, il faudrait l’étendre à tous les CoDep qui en feraient la demande. La politique du CoReg ne prend pas en compte les demandes d’action pour les féminines formulées par les CoDep ou les clubs.

* 1. **Féminines (Toutes à Toulouse)**

Le CoDep 52 formule une demande de financement de la part du CoReg pour prendre en charge le retour de Toulouse**.**

**Décision :** une subvention sera créée pour cette action sous forme de participation mais pas de prise en charge totale. Le budget féminine 2020 sera orienté sur cette manifestation.

1. **Pôle Services**

**Produits boutique et tarifs**

Voir proposition de Isabelle Niedercorn en annexe 6

**Décision :** accord sur les tarifs

Une image contenant animal, insecte

Description générée avec un niveau de confiance très élevé



Le secrétaire, Joël Bourquardez Le président, Olivier Sinot

Annexe 1 : liste des participants



Annexe 2 : aide à la licence éducateurs (Bernard Monchot)

Devant le déficit d’éducateurs pour encadrer à la SNEJ et après réflexion, nous devons essayer d’encourager nos jeunes éducateurs.

Nous notons que les jeunes à leur majorité ne restent pas dans leur club, d’où un déficit du nombre de licenciés de 18 à 25 ans. Les causes sont souvent les études, le changement de vie et l’éloignement dû au travail. Nous pourrions imaginer une aide à la licence dont le coût serait de 29 €.

Actuellement, nous avons 42 personnes dans la catégorie d’âge 18-25. Cela représenterait 1218 € pour notre comité.

Concernant les personnes de 25 à 35 ans, la situation est encore bien pire, seulement 12 sont licenciés dans notre CoReg. C’est cette catégorie d’âge qui est la plus mal représentée. Pour ces personnes, nous pourrions imaginer de rembourser 75% de la licence. Le coût s’élèverait à 396 € pour 12 licenciés.

Pour les 35 à 45 ans, nous pouvons imaginer aider à hauteur de 50 % sur le coût de la licence. Cette aide s’élèverait à 1430 € pour un total de 65 licenciés.

Bien sûr, toutes ces personnes sont formées et pratiquent dans les écoles cyclo.

Pour les licenciés âgés de 35 à 45 ans, ce sont bien souvent de jeunes parents non encore formés qui pratiquent dans les clubs. Pour cette catégorie de personnes, nous pourrions donner une aide à la formation au lieu de donner une aide à la licence.

Bien entendu, ces aides seraient données sous certaines conditions et un système de points pourrait être mis en place lors des actions en faveur des Codep et/ou du Coreg.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Action** | **2 points** | **3 points** | **8 points** |
| **CDER** | x |  |  |
| **Critérium départemental** | x |  |  |
| **CRER** |  | x |  |
| **Critérium Interdépartemental** |  | x |  |
| **Séjour CoReg** |  |  | x |
| **SNEJ** |  |  | x |

Pour rembourser la cote part de la licence, la personne devra avoir totalisé 8 points validés par les organisateurs de l’action. Elle devra également encadrer régulièrement à l’école cyclo de son club.

Par ailleurs, ce dispositif pourrait être intégré dans la demande de CNDS et un effort financier de la Fédération pourrait être sollicité.

Annexe 3 : sécurité (Jacques Raczkiewicz)

- Marcel Anstett DSD du Bas Rhin, souhaite organiser un séminaire informel sur la sécurité destiné aux DSC de son département. Il a demandé mon concours pour fixer les thèmes et pour animer la journée, qui aura lieu le samedi 22 septembre, et probablement à Strasbourg.

* La Commission Sécurité Fédérale, organise à nouveau son séminaire annuel au siège à Paris le samedi 6 octobre. Ce séminaire est ouvert aux DRS, qui peuvent être accompagné d’une personne, ou représenté. Si quelqu’un est intéressé pour m’accompagner ou me représenter prière de me répondre avant le 20 août. La nuitée du vendredi est possible avec prise en charge par la Fédé.
* Les statistiques accidents se situent encore à des niveaux supérieurs à ce que nous espérions. Actuellement nous enregistrons 80 déclarations dans le Grand Est, et 1080 en France. Les causes sont essentiellement dues à des chutes, liées à une non maitrise suffisante de son vélo ou Vtt. Pour le reste nous restons dans les grands classiques, les accidents ont lieu lors de sorties groupées en club, mais en chute individuelle, en ligne droite, sur la route, parfois à cause des infrastructures routières, et à l’inattention des cyclos. Une nouvelle notion fait son apparition dans les rubriques statistiques, c’est la Cyclosportive. Merci aux nouvelles formules de licence, dont celle dite Sportive qui permet aux cyclotouristes insuffisamment aguerris de participer aux randonnées cyclosportives.

Tous ces chiffres m’interpellent car je me demande si nos messages et conseils que nous diffusons et prodiguons aux DS depuis des années sont bien transmis aux cyclos de base membres des clubs ?

Je me demande aussi s’il ne faudrait pas un jour ou l’autre envisager de créer une formation maniabilité à vélo / vtt associée à des notions d’anticipation des risques, destinée aux membres des clubs non encadrants.

Divers : Statuts et Règlement intérieur

Les recherches et réflexions sont en cours de mon côté ! Des propositions de nouveaux textes seront présentées lors de la réunion du 3 novembre.

Annexe 4 : formations à venir (Gérard Malivoir)

Stage moniteur avec une première partie les 15-16 septembre 2018 en principe au CREPS d'Essey lès Nancy et une deuxième partie du 24 au 27/10/2018 à St Nabor (67530). Coût 150 € pour les deux sessions. Stage qui ne connait pour l'instant qu'un seul inscrit et pose des problèmes pour trouver un médecin.  
  
Un stage JEF "jeunes éducateurs fédéraux", stage à la charge de la Fédération pour le coût, à destination des jeunes de 16 à 18 ans qui œuvrent régulièrement en EC, stage de 5 jours du 23 au 27/10/2018 à St Nabor également.   
  
Un stage initiateur "adultes" pour les détenteurs de la qualification "animateur club" du 24 au 27 octobre à St Nabor également. Coût 100 €.   
  
Pour info, le stage moniteur n'a qu'un inscrit et je le sens bien mal parti, raison pour laquelle je n'ai pas confirmé la réservation de salle et de chambres pour le moment.   
  
Le stage JEF a une inscrite depuis plusieurs mois mais ça devrait se décanter d'ici septembre. Idem pour le stage initiateur avec 5 inscrits pour le moment.   
  
Tous ces stages sont sur le site fédéral et peuvent être consultés dans l'espace personnel des licenciés.   
  
Plus important du point de vue gestion :   
Le Comité Régional de cyclotourisme propose un stage mini-bafa au CREPS d'Essey lès Nancy, à une date à définir de novembre à février, stage ayant pour but de donner les moyens aux éducateurs d'occuper le temps hors vélo des jeunes lors des séjours. Ce stage, probablement unique au niveau de la FFCT, serait pris en charge par le COREG (à voir avec Olivier). Il a été chiffré dans les projets de budget mais sans savoir qui paie le reste à charge. Et je ne sais pas s'il faut entrer dans le détail pour le moment... Mais par contre une pub à tous les niveaux me semble tout à fait indispensable car il faut au minimum 20-25 stagiaires pour que l'association qui dispense la formation, se déplace...   
Ce stage n'est pas sur le site tant qu'on n'a pas plus de précisions sur son devenir. Un sondage me semble indispensable auprès des responsables d'EC ou des présidents de ces clubs avec EC.

Annexe 5: proposition "diagonales" GRANDEST FFCT Version mars 18 (Georges Gutfreund)

|  |
| --- |
| * Pourquoi ? : promouvoir le territoire GrandEst au travers de réalisation en vélo-tourisme. * Quoi ? : s’adosser sur le concept « diagonale de France » qui consiste à relier divers points prédéfinis situés aux frontières du pays selon un parcours construit par les participants. Vu que l’objectif d’un raid n’est pas l’arrivée mais le chemin parcouru => devient une découverte du territoire. * D’abord des constats :   + Distance max à vol d’oiseau entre 2 points du territoire GrandEst : env. 350 kms   + Chacun des dix départements du GrandEst possède une « frontière » entre le GrandEst et le reste du monde.   + Délicat à définir des points fixes en frontière selon le modèle Diagonales de France => est-ce nécessaire ? * Proposition à affiner :   + Une diagonale « GrandEst » consiste à relier une localité frontière avec le reste du monde d’un département du GrandEst avec une localité frontière d’un autre département du GrandEst à condition de traverser au moins un autre département du GrandEst (donc pas possible entre deux départements directement voisins) => le choix des localités Départ et Arrivée est libre tout comme le parcours.   + Une subtilité serait une « triagonale » (un néologisme ?) qui consiste à faire trois diagonales d’affilé où l’arrivée de la 3e est en fait le départ de la 1ère (retour au bercail) => peut être très intéressant et motivant.   + Concerne autant des réalisations Routes que VTT et dans ce cas à condition d’être au moins à 80 % (ou autre taux) hors routes bitumées. Quid des VAE ?   + Faut-il Imposer une réalisation avec un minimum de journée : 2, 3, … ?   + Formules possibles au choix ou restreinte à l’une et/ou l’autre :     - Sport : délai = faire, par jour, entre 200 et 250 kms en Route ou entre 100 et 125 kms à VTT.     - Randonnée : délai = faire, par jour, entre 100 et 150 kms en Route ou entre 50 et 75 kms à VTT.     - Tourisme : délai = faire, par jour, entre 50 et 75 kms en Route ou entre 25 et 35 kms à VTT.   + Des aspects de réglementions à affiner :     - Sommes-nous tout simplement à définir un prototype pour un VI et ne s’en tenir qu’au fait que cela est un VI     - Un brevet à part entière => quelles validations pour les chasseurs de points des challenges nationaux, territoriaux, …     - Inscription préalable nécessaire avec dépôt de parcours projeté ou simple constat après réalisation (comme un VI) ?     - A réaliser obligatoirement ou librement : en individuel, en petit groupe, en clubs, … ?     - Participations aux frais, valorisation, suivi, …     - …   D’autres aspects (Georges) :   * On s’approche du concept Mer-Montagne * Pourrait-on forcer le passage par au moins 1 BCN/BPF de chaque département ? * Pourquoi par aussi en VTC : formule intermédiaire entre Route et VTT notamment avec ratio « route bitumée / chemin » dans les environs de 80 % => constat de ce type de ratio sur d’autres séjours et qui permet une autre découverte du territoire |

Annexe 6 : tarifs vêtements CoReg GE (Isabelle Niedercorn)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Prix réel** | **Tarif vente Coreg** |
| **Maillot traditionnel Manches courtes Zip court** | 34 € | **37 €** |
| **Maillot traditionnel Manches courtes Zip court** | 35 € | **38 €** |
| **Maillot Gratté Manches Longues Zip long** | 45 € | **48 €** |
| **Cuissard Avec bretelles** | 42 € | **45 €** |
| **Cuissard Sans bretelles** | 40 € | **43 €** |
| **Corsaire Avec bretelles** | 45 € | **48 €** |
| **Corsaire Sans bretelles** | 43 € | **46 €** |
| **Collant Avec bretelles** | 55 € | **58 €** |
| **Collant Sans bretelles** | 50 € | **53 €** |
| ***Option peau verte nouvelle génération*** | *4 €* | ***4 €*** |
| ***Option peau orange gel*** | *6 €* | ***6 €*** |

Une augmentation de 3 € par rapport au prix coutant est appliquée par pièce commandée.

En cas d’envoi par la poste, des frais de port seront appliqués en fonction des commandes (environ 3 € pour un maillot).

Dans la mesure du possible, il serait bon de regrouper les commandes pour éviter des frais supplémentaires et peut-être profiter de réunions du Coreg ou autres pour la distribution dans les anciennes régions.